



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences économiques et de gestion

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences économiques et de gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150007733

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences économiques et de gestion* (SEG) de l'Université d'Artois propose des enseignements conformes au référentiel de ces licences. En effet, on y trouve les principales disciplines économiques (microéconomie, macroéconomie, histoire de la pensée économique, analyse financière, économétrie) et de gestion (contrôle de gestion, comptabilité, mercatique), ainsi que les outils nécessaires à la compréhension de ces disciplines (mathématiques, statistiques, informatique, anglais) et des matières connexes (droit, sociologie). En large partie commune avec la première année de la licence d'*Administration économique et sociale* (AES), elle permet aux étudiants de se réorienter à la fin du premier semestre ou de la première année. Cinq parcours, couvrant l'ensemble des activités d'encadrement des entreprises et des administrations, sont offerts en troisième année : *Economie et gestion de l'entreprise*, *Sciences économiques et financières*, *Ressources humaines*, *Commerce vente et Concours*. Cela permet ainsi aux étudiants de s'orienter vers différents masters d'économie et de gestion.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de *Sciences économiques et de gestion* propose un contenu cohérent avec son projet pédagogique, répondant parfaitement aux attentes d'une telle licence. Elle associe ainsi les matières disciplinaires fondamentales, les outils indispensables et quelques éléments d'ouverture, même si l'on peut regretter que ces éléments d'ouverture restent des matières très proches de la discipline (droit, sociologie). Avec un enseignement organisé en large partie sous la forme de travaux dirigés, elle permet un suivi et une évaluation des compétences transversales des étudiants. Des cours de langues et d'informatique sont dispensés tout au long des trois années de la licence, ce qui permet aux étudiants de préparer les certifications du CLES et du C2i. Le projet pédagogique de la licence *SEG* favorise également l'acquisition de compétences préprofessionnelles en rendant le stage obligatoire en troisième année, en donnant la possibilité aux étudiants de se construire un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et en offrant un module d'initiation aux pratiques professionnelles. Si le contrôle continu semble être privilégié, on peut tout de même noter que les contrôles terminaux ont encore un poids non négligeable. Ils représentent ainsi 40 % de la note finale en première année et 50 % de la note finale en deuxième et troisième années. Enfin, bien que les cinq parcours proposés en troisième année donnent aux étudiants un véritable choix dans leurs orientations, il convient tout de même de préciser que ces parcours sont limités à trois enseignements, pour un total de 45 heures de cours seulement. Malgré cela, il convient de noter que les effectifs ont connu une baisse importante au cours de ces dernières années, sans que celle-ci soit vraiment expliquée.

De nombreux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants sont mis en place dans le cadre de la licence *SEG*. Ainsi, chaque étudiant inscrit en première année est suivi par un enseignant référent, qui le reçoit au moins une fois par semestre. Pour les étudiants en difficulté au cours du premier semestre, un tutorat disciplinaire de 18 heures est prévu en droit, économie et mathématiques. Il convient toutefois de noter que ce tutorat ne concerne que très peu d'étudiants (une dizaine). Au second semestre, les étudiants n'ayant pas réussi à la première session d'examens peuvent choisir de suivre à nouveau deux travaux dirigés du premier semestre. Ceci leur permet très souvent de valider leurs épreuves au cours de la seconde session d'examens. Pour les étudiants admis en L2 ou en L3 par des voies parallèles (titulaires d'un DUT ou d'un BTS), des enseignements de mise à niveau sont organisés. Là encore, il apparaît que cela favorise la réussite de ces étudiants. Le partage d'une grande partie des enseignements avec la licence *AES* (44 ECTS sur 60) permet aux étudiants de se réorienter en fin de premier semestre ou de première année. La mobilité internationale des étudiants est encouragée par le biais de partenariats avec 10 universités étrangères (en Allemagne, Espagne, Irlande, Italie et Pologne). Toutefois, le nombre d'étudiants concernés est relativement faible. Ce sont ainsi, chaque année, quatre à cinq étudiants qui partent à l'étranger et un peu plus (sept à huit) qui sont accueillis à l'Université d'Artois.

En matière d'aide à l'insertion professionnelle, la licence *SEG* impose non seulement un stage obligatoire d'une durée de trois ou quatre semaines en troisième année, mais incite également les étudiants à suivre des stages en première et deuxième années, en bénéficiant par ce biais de points bonus. Les étudiants ont également la possibilité d'utiliser le PEC, même si les modalités pratiques ne sont pas précisées dans le dossier. Enfin, des rencontres avec des professionnels sont régulièrement organisées. La diversité des parcours proposés en troisième année permet aux étudiants de s'orienter vers de nombreux masters d'économie ou de gestion, mais aussi de préparer des concours administratifs ou encore de se diriger vers le métier d'enseignant. Ce sont ainsi environ 85 % des diplômés de licence qui s'inscrivent en master. En revanche, rien n'est prévu en matière de licence professionnelle, ni information, ni préparation à ce type de sortie. Par ailleurs, il n'y a aucune information sur le devenir des étudiants à l'issue de la licence, qu'ils soient diplômés ou non, et ce, bien que le taux d'abandon en L1 soit relativement élevé (plus de 20 %).

L'équipe pédagogique de la licence *SEG*, dont on peut regretter que le détail ne soit par fourni dans le dossier, se compose de 13 enseignants-chercheurs, 7 enseignants titulaires et 3 enseignants vacataires, ainsi que de 2 Ater et un professionnel. Ce dernier chiffre interpelle : cela apparaît, en effet, bien peu. Un conseil de pilotage commun aux deux licences *SEG* et *AES* se réunit deux fois par an pour analyser les résultats des évaluations des enseignements et proposer d'éventuelles modifications de la formation. Il existe également un conseil de perfectionnement, dont on peut déplorer qu'il ne comprenne aucun étudiant. Le dossier ne fournit aucun renseignement sur la population étudiante, si ce n'est le lieu d'obtention du baccalauréat, ce qui montre que la licence *SEG* est une formation de proximité. En termes de valorisation, la licence *SEG* est présentée dans le cadre de forums organisés par les lycées, de journées portes ouvertes ou d'immersion. Une orientation active est également réalisée.

- Points forts :

- Nombreux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants (enseignants référents, tutorat disciplinaire, TD de remédiation, enseignements de mise à niveau pour les entrants en L2 ou en L3).
- Stage obligatoire de trois ou quatre semaines en L3.
- Orientation et passerelles (liens développés avec la licence AES, accueil des étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS, existence de cinq parcours en L3).

- Points faibles :

- Insuffisance du suivi des étudiants (en cours de formation et à l'issue de la formation, qu'ils soient diplômés ou non) et de leur insertion professionnelle.
- Structuration de la licence, menant aux mêmes parcours que la licence AES.
- Quasi-absence de professionnels extérieurs au sein de l'équipe pédagogique.
- Importance du contrôle terminal dans l'évaluation des étudiants.
- Faible mobilité internationale des étudiants.
- Manque d'informations sur les licences professionnelles.
- Baisse importante des effectifs au cours de ces dernières années.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation gagnerait à mieux connaître sa population étudiante (à l'entrée et à la sortie) et à faire appel à davantage d'enseignants professionnels extérieurs. Le pilotage de la mention devrait mieux distinguer ce qui relève de chacune des deux mentions (AES et SEG). De même, il faudrait mieux expliquer en quoi cette licence se distingue de la licence AES qui mène aux mêmes parcours. Il conviendrait de renforcer le poids du contrôle continu, ce que le volume important de travaux dirigés devrait permettre de faire, ainsi que la mobilité internationale des étudiants. La licence pourrait utilement intégrer des modules de préparation à une orientation vers une licence professionnelle. Enfin, il conviendrait de tenter de comprendre la baisse du nombre d'étudiants inscrits en première, comme en deuxième année.

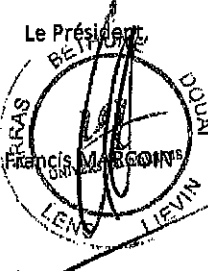


Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences
S3LI150007723*
S3LI150007725
S3LI150007726
S3LI150007727
S3LI150007730
S3LI150007731
S3LI150007732
S3LI150007733
S3LI150007734
S3LI150007736
S3LI150007737
S3LI150007739
S3LI150007741

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président,

FRANCIS MAGON
LEZ-TOURNAI
LEZ-TOURNAI